

Economie et finances publiques, description des 7 modules

Rôle économique de l'Etat (Prof. Milad Zarin)

Ce module a pour objectif de familiariser les participant-e-s avec les fondements de l'analyse économique du rôle de l'Etat dans les économies contemporaines. On commence par étudier les systèmes économiques, la place du secteur public dans le contexte plus général du fonctionnement d'une économie de marché *mixte* et son évolution dans une perspective historique. Puis il sera question de la justification – du point de vue de la science économique – du rôle de l'Etat dans l'économie sous l'angle des trois fonctions économiques de l'Etat selon Musgrave – allocation, redistribution et stabilisation – et des lacunes du système d'économie du marché pouvant donner lieu à des interventions étatiques. Enfin, le cours abordera la croissance séculaire de la taille relative de l'Etat dans les pays industrialisés ainsi que les diverses explications économiques de ce phénomène.

Analyse des dépenses et des recettes des collectivités publiques (Prof. Alain Schönenberger)

Ce module a pour objectif d'analyser d'un point de vue économique les dépenses et les recettes des collectivités publiques. On commence par la définition et la classification des recettes en général et des impôts en particulier. Du côté des dépenses, il sera question des classifications fonctionnelle et économique. Dans ce contexte, une place importante est réservée à l'analyse de la composition et de l'évolution des recettes, des dépenses et de la dette publique en Suisse, ceci aux trois échelons de la collectivité et dans une perspective comparative. Enfin, le cours aborde la problématique de l'incidence fiscale et des objectifs souvent contradictoires d'équité et d'efficience avant de conclure sur les effets des impôts et des dépenses publiques sur la performance économique.

Réforme fiscale (Prof. Philippe Thalmann)

Ce module a pour objectif d'introduire les participants à la problématique toujours actuelle de la réforme du système fiscal. Après avoir précisé la notion du *système fiscal* et justifié la nécessité pour l'Etat de pratiquer plusieurs types d'imposition, le cours aborde les problèmes posés par la multiplication des impôts. Ensuite, on présente les critères nécessaires pour juger un impôt du point de vue du contribuable, des pouvoirs publics et de la collectivité. Une place importante est réservée aux études de cas portant sur les projets actuels de réforme du système fiscal helvétique ainsi que la problématique de la place des impôts écologiques dans le système fiscal.

Déficit budgétaire et endettement (Prof. Claude Jeanrenaud)

Ce module a pour objectif de clarifier le débat actuel concernant le déficit budgétaire et l'endettement public. Après un bref survol des notions de base de comptabilité publique, le cours aborde la question d'interprétation des soldes budgétaires et de l'élaboration des soldes structurel et conjoncturel. Ensuite, on se penche sur les pratiques budgétaires en les illustrant à l'aide d'exemples portant sur la Confédération et les cantons. Enfin, on établit la relation entre le déficit et l'endettement, puis on étudie différentes problématiques liées à l'endettement, à savoir la mesure du poids de la dette, les mécanismes d'endettement, la dynamique de la dette, l'endettement soutenable, les conséquences économiques du niveau élevé de la dette et le dispositif de frein à l'endettement.

Fédéralisme et finances publiques locales (Prof. Bernard Dafflon)

Ce module a pour objectif d'introduire les participants au fédéralisme, à l'organisation institutionnelle des communes et au rôle de celles-ci dans le secteur public national. Après avoir présenté les principes de base du fédéralisme et l'organisation générale de l'Etat fédéral en Suisse, on aborde la problématique de la dimension territoriale politique et fonctionnelle des communes en tant que prestataires de biens et services publics locaux en examinant leur organisation. Ensuite, on étudie la question des finances publiques communales avant d'explorer celle de l'offre de services publics décentralisés face à la fragmentation territoriale des communes. Le cours comporte également des études de cas, par exemple l'application du principe de l'utilisateur-payeur à la gestion de l'eau potable.

Budgétisation et performance publique (Prof. Nils Soguel)

Ce module vise à présenter l'évolution des processus de budgétisation, partant de la budgétisation traditionnelle pour aboutir au large mouvement de la nouvelle gestion publique. Dans la mesure où cette évolution est une réponse à la nécessité pour le secteur public d'être performant, la présentation débute par un rappel des différentes dimensions de la performance : efficience et efficacité. Cela permet ensuite de montrer comment la procédure budgétaire traditionnelle –incrémentale– risque de porter atteinte à la performance des collectivités publiques. S'il faut rompre avec la procédure traditionnelle, encore faut-il connaître quelles sont les exigences auxquelles devrait répondre toute procédure budgétaire alternative. Nous évoquerons ces exigences. Suit une présentation des tentatives marquantes d'application de la théorie normative, avec en particulier la budgétisation fondée sur la planification et la programmation (PPBS), la budgétisation sur une base zéro (BBZ) et le management par objectifs (MBO). Partant de là, il devient possible de montrer en quoi la nouvelle gestion publique (NGP) découle des précédentes propositions et innove par d'autres aspects. Les origines du mouvement, son développement en Suisse, les éléments-clés pour sa mise en œuvre sont rappelés. Pour terminer, nous imaginerons comment les procédures de budgétisation évolueront à futur.

L'Etat face aux inégalités, à la pauvreté et au chômage (Prof. Yves Flückiger)

Ce module a pour objectif d'introduire les participants au rôle de l'Etat face aux inégalités et à la pauvreté en relation avec la montée du chômage. On présente d'abord les concepts d'inégalité et de pauvreté en identifiant les problèmes de mesure qui y sont associés. Ensuite, on mesure l'ampleur de ces phénomènes et leur évolution en Suisse avant de déterminer les facteurs qui influencent le risque de tomber dans la pauvreté. Une attention particulière est accordée à la problématique des bas salaires et de « working poor ». Enfin, on distingue entre la redistribution pure à travers la fiscalité et la redistribution dite efficace par le biais des assurances sociales et les interventions directes sur le marché du travail et discute des réformes possibles dans ce domaine.